La dissuasion nucléaire française

Les origines :

- Impact des guerres mondiales
- Menace soviétique dans le contexte de Guerre froide
- Refus de la dépendance aux États-Unis

1960

La France dispose de la bombe A



La doctrine:

- Une doctrine **défensive** : se défendre contre un adversaire supérieur en moyens militaires conventionnels.
- Empêcher toute atteinte aux intérêts vitaux du pays:

Intégrité du territoire

Souveraineté de la nation

Protection de la population

Les conditions et principes :

- Une capacité de **«frappe en second»**.
- Possibilité de délivrer un **«avertissement unique et non renouvelable»** pour convaincre un adversaire de cesser son attaque.
- Infliger à l'adversaire des «dommages inacceptables» sur ses centres de pouvoir.
- Si attaque nucléaire ennemie, la riposte est ordonnée.

La «stricte suffisance»:

Développer un volume d'armes minimal mais suffisant pour causer les «dommages inacceptables» :

- 300 armes.
- 4^{ème} rang des puissances nucléaires derrière la Russie, les États-Unis et la Chine.

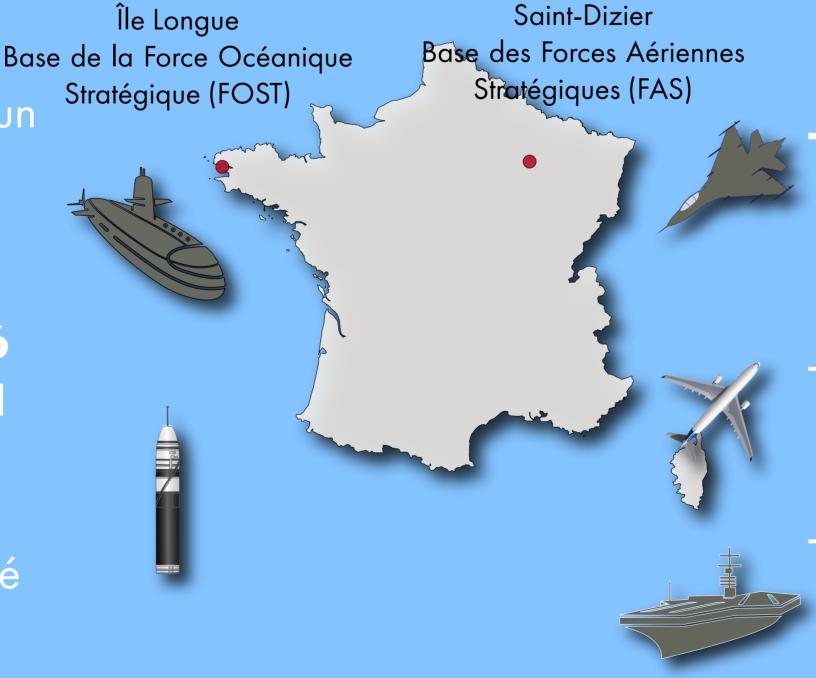
Les moyens:

La Force Océanique Stratégique - FOST

-4 SNLE. Depuis 1972, l'un des 4 patrouille en permanence dans les océans.

- Chacun est équipé de **16 missiles** balistiques *M5*1
 (portée jusqu'à 10.000
 km).
- Chaque missile est équipé de 6 têtes nucleaires.

Les Forces Aériennes Stratégiques - FAS



- 2 escadrons de Rafale 40 avions et 54 missiles de croisière nucléaires d'une portée de 500 km.
- Le rayon des Rafale est élargi grâce à 14 avions ravitailleurs A330-200.
- Jusqu'à 40 Rafale Marine sur le Charles-de-Gaulle.

Les coûts:



En 2024, la dissuasion nucléaire a coûté 6 milliards d'euros, soit 12% du budget de la défense.

Les perspectives de modernisation :

- Modernisation des missiles balistiques M51.
- Renouvellement des 4 SNLE à l'horizon 2035.
- Doter les FAS de missiles hypersoniques.